



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER
DE PRESSE



Participation des agences de l'eau au **9^e Forum Mondial de l'Eau**

DAKAR 21 > 26 MARS 2022



LES
AGENCES
DE L'EAU

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Participation des
agences de l'eau au
**9^e Forum Mondial
de l'Eau**

DAKAR 21 > 26 MARS 2022

UN FORUM MONDIAL DE L'EAU, ORGANISÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le Forum mondial de l'eau, qui constitue le plus grand événement mondial dédié aux enjeux de l'eau, est organisé tous les trois ans depuis 1997 par le Conseil mondial de l'eau, en partenariat avec un pays hôte.

La 9^e édition, retardée d'une année suite à la pandémie de Covid 19 se tiendra à Dakar, du 21 au 26 mars 2022.

En réunissant des participants de tous les niveaux et de tous les domaines liés à l'eau, notamment décideurs politiques, institutions multilatérales, universités, associations et acteurs du secteur privé, le Forum mondial de l'eau offre une plateforme unique où la communauté internationale de l'eau et les principaux décideurs peuvent collaborer et progresser à long terme sur les défis mondiaux liés à l'eau.

9^e Forum mondial de l'eau : les comités de bassin et les agences de l'eau se mobilisent

Le 9^e FME, sera un moment clé pour la communauté internationale de l'eau. L'atteinte des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 demande un effort démultiplié d'intégration des enjeux du changement climatique, de connaissance de l'état des eaux, de définition de plans d'actions et de leur financement pour sécuriser la ressource en eau, l'accès à l'eau potable et l'assainissement et préserver les milieux aquatiques et la biodiversité.

Ce forum s'inscrit dans la perspective de la Conférence mondiale sur l'eau prévue à l'ONU en mars 2023 pour l'examen, à mi-parcours, de la réalisation des Objectifs de la décennie internationale d'action sur l'eau et le développement durable (2018-2028). **Résolument tourné vers les solutions**, il vise à mobiliser sur l'enjeu de « la sécurité de l'eau pour la paix et le développement », en déclinant quatre priorités autour desquelles seront organisées les différentes sessions :

1. la sécurité de l'eau et l'assainissement,
2. l'eau pour le développement rural,
3. la coopération internationale,
4. les outils et moyens (financement, gouvernance, gestion des innovations et des connaissances).

Ce Forum mobilise particulièrement les représentants des pays africains, confrontés à des inégalités importantes dans l'accès à l'eau et à l'assainissement et soumis pour la plupart aux effets déjà installés du changement climatique.

Les agences de l'eau et les Comités de bassin participeront au FME pour valoriser à la fois leurs retours d'expériences dans la politique de l'eau déployée sur leurs bassins, mais aussi mettre en lumière leur soutien aux projets d'accès à l'eau et au développement de la gestion intégrée dans les pays du Sud. Interviendront lors de ces sessions, des représentants des comités de bassin et des agences de l'eau ; et la parole sera largement donnée à des partenaires et/ou bénéficiaires de projets cofinancés.



L'ACTION INTERNATIONALE DES AGENCES DE L'EAU

La mobilisation des agences de l'eau pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

Les Nations Unies ont reconnu en 2010 « le droit à l'eau potable et à l'assainissement » comme un droit fondamental essentiel à l'exercice de tous les droits humains.

Pourtant, dans le monde, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à un approvisionnement fiable en eau potable, 4,5 milliards sont dépourvus d'un assainissement efficace et durable.

C'est sur la base de ce constat que le 6^e objectif de développement durable de la communauté internationale à l'horizon 2030 entend « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

En cohérence avec les orientations de la politique étrangère de la France et grâce au cadre d'intervention institué depuis 2005 par la loi « Oudin-Santini », les agences de l'eau mobilisent jusqu'à 1 % de leur budget en faveur d'actions de solidarité internationale autour de l'eau : il s'agit d'accroître l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, grâce à l'aide publique au développement en faveur des populations du monde qui en ont le plus besoin.

Par ailleurs, basée sur une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), la politique publique de l'eau en France est un exemple original, qui a accumulé plus de 50 ans d'expériences. Echanger avec des organismes de bassin ou ministères étrangers permet de confronter les pratiques, accompagner les bassins demandeurs vers une gouvernance prenant en compte la multiplicité des enjeux et des usages de l'eau, reposant sur une démarche coordonnée et concertée de l'ensemble des acteurs.

L'eau au cœur du développement

Les inégalités d'accès à l'eau dans le monde sont l'objet d'efforts importants de la communauté internationale. Malgré la dynamique engagée, la situation quant à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène reste alarmante et participe à d'autres problématiques :

- l'absence de toilettes améliorées et les difficultés de collecte de l'eau participent à l'inégalité homme/femme, la non scolarisation des filles, l'urbanisation massive et anarchique, l'insécurité alimentaire...
- 80 % des eaux usées des pays en développement sont rejetées sans traitement,
- la biodiversité est menacée : 80 % des espèces d'eau douce ont disparu depuis 1970,
- la raréfaction et/ou la mauvaise gestion de la ressource en eau provoquent des conflits d'usage à de multiples échelles. En 2050, 5 milliards de personnes seront affectées au moins un mois par an par une pénurie d'eau.
- les risques majeurs d'instabilité sociale, économique et politique naissent de la question du partage de l'eau, y compris dans des relations interétatiques : les bassins transfrontaliers fournissent 60 % de l'eau douce et abritent 40 % de la population mondiale.

Les agences de l'eau, leviers efficaces de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale

Engagées depuis plus de 15 ans pour l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations les plus démunies, les agences interviennent de deux manières :

- dans le cadre de la **coopération décentralisée**, les agences cofinancent – parfois jusqu'à 80 % - des projets d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, élaborés par les collectivités locales de leur bassin au titre de la loi Oudin-Santini, ou portés par des associations de leur territoire,
- dans un contexte de **coopération institutionnelle**, les agences de l'eau

apportent leurs expertises et partagent leurs expériences en matière de gouvernance et de gestion intégrée des ressources en eau. Elles travaillent dans le cadre d'accords de partenariat avec des organismes de gestion de l'eau dans de nombreux pays (ministères, agences de bassin...) ou avec des organismes de gestion de fleuves transfrontaliers.

Afin d'harmoniser les actions de coopération institutionnelle, des zones de référence ont été définies pour chaque agence : les actions menées sont ainsi coordonnées, efficaces et lisibles.

Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau (GIRE)

La politique de coopération internationale des agences de l'eau correspond à un modèle original et éprouvé. Elle vise ainsi à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau dans l'optique d'une gestion durable et équitable de la ressource. Conçue à une échelle spatiale cohérente, le bassin versant, elle permet d'intégrer la multiplicité des enjeux (humains, environnementaux, socio-économiques) et des usages (besoins agricoles, industriels, énergétiques, domestiques...) à partir d'une démarche coordonnée et participative de l'ensemble des parties prenantes.

Le soutien à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) par des coopérations institutionnelles (7 % des montants d'aide entre 2013 et 2018)

MARC HOETZEL,

directeur général
de l'agence de l'eau
Rhin-Meuse

L'engagement collectif des agences pour la solidarité internationale représente en moyenne 15 millions d'euros par an et a atteint 18 millions d'euros en 2021. Cette augmentation continue témoigne de la forte mobilisation des Agences.

101 millions d'euros

C'est le montant cumulé mobilisable par les **6 agences de l'eau**, pour des projets internationaux de **2019 à 2024** (11^e programme)



LES MESSAGES, LES ACTIONS ET LES EXEMPLES PRÉSENTÉS AU FORUM MONDIAL DE L'EAU

Les Comités de bassin et les agences de l'eau : acteurs opérationnels dynamiques de la coopération internationale

La France a adopté en 2020 la « Stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement (2020-2030) », initiée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cohérentes avec cette stratégie, les politiques de coopération des agences dans le secteur de l'eau et de l'assainissement s'articulent autour de trois objectifs : améliorer la gouvernance de l'eau à toutes les échelles, renforcer la sécurité

d'approvisionnement dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource, développer des outils de gestion innovants et des mécanismes solidaires de financement. En tant qu'établissements publics de l'État sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau participent activement à la réalisation de ces objectifs internationaux.



Les actions des agences de l'eau

LES PROJETS D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT, D'ÉDUCATION À L'HYGIÈNE ET DE GESTION DES SERVICES

représentent la majorité des subventions accordées (86% des montants entre 2013 et 2018). Ils sont portés par une collectivité (dans le cadre de l'action extérieure des collectivités ou du dispositif Oudin-Santini) ou par une association ou ONG.

LAURENT ROY,

directeur général de
l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse

« À Madagascar, les déficits en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement ont un impact majeur sur la santé, sur l'éducation, sur l'économie ainsi que sur l'environnement. Du point de vue sanitaire, les maladies diarrhéiques, liées à un mauvais système d'assainissement et d'hygiène ou à la non-potabilité de l'eau, occupent la deuxième cause de morbidité. Ainsi, 14 000 enfants de moins de 5 ans, soit un enfant sur 5, meurent chaque année faute d'un bon accès à l'eau et à l'assainissement. Or, l'accès à des infrastructures d'eau potable et d'assainissement permettrait une diminution de 32 % de ces risques, et la pratique du lavage des mains avec du savon une diminution de 44 %. »

Le partenariat entre l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (l'OMVS) et l'agence de l'eau Adour-Garonne

Ce partenariat se déploie selon trois axes :

- améliorer la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement, de l'échelle locale à l'échelle mondiale,
- renforcer la sécurité d'approvisionnement en eau pour tous dans un contexte d'accroissement des pressions sur la ressource et de multiplication des crises liées à l'eau,
- renforcer l'efficacité des moyens et des outils, en privilégiant le développement de solutions innovantes et de mécanismes solidaires de financement.

L'accord de partenariat entre l'OMVS et l'agence de l'eau Adour-Garonne sera renouvelé à l'occasion du Forum mondial de l'eau, à Dakar.

Projet de recherche-action sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les Niayes (Sénégal) aidé par l'agence de l'eau Seine-Normandie

En 2007, le Sénégal s'est doté d'une stratégie nationale pour la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur son territoire. Le pays l'a expérimentée dans la zone des Niayes, bordure littorale située entre Dakar et Saint-Louis, marquée par l'exploitation des eaux souterraines et concentration de forts enjeux de gestion de l'eau, en raison de l'intensité des activités horticoles et industrielles.

Lors de la première phase du projet (2017-2019), des plateformes locales de l'eau (PLE) ont été mises en place, s'accompagnant de dispositifs de gouvernance innovants, associant les acteurs des territoires (usagers, techniciens et autorités).

La deuxième phase du projet doit contribuer à construire les conditions d'une GIRE qui sécurise durablement les usages de l'eau et préserve les écosystèmes de la zone des Niayes.

Les résultats attendus portent notamment sur l'amélioration de la gouvernance de la gestion de l'eau, un appui technique, des formations (agroécologie, etc.) et un partage de connaissances.

GUILLAUME CHOISY,

directeur général
de l'agence de l'eau
Adour-Garonne,
réfèrent de l'action internationale
des agences de l'eau

Depuis 2002, cet accord constitue un cadre d'échanges institutionnels, mais aussi un cadre pour le développement de projets, tels que le recouvrement des redevances grâce aux données satellites, la mise en œuvre de cadre de concertation pour une gouvernance à l'échelle locale le perfectionnement du système d'information sur l'eau (SIE).

ANNE PELLETIER-LE BARBIER,

Comité de bassin Seine-Normandie

« Au Sénégal, l'agence accompagne la Direction de la Gestion et de la Protection des Ressources en eau (DGPRE) à construire les conditions d'une gestion intégrée des ressources en eau qui sécurise durablement les usages de l'eau et préserve les écosystèmes. Cet accompagnement s'est notamment traduit par l'installation du 1^{er} comité de bassin du Sénégal, le Sous-Comité de Gestion et de Planification de l'Eau (SCGPE) de la Somone, dans le cadre d'un projet d'appui à la GIRE mis en œuvre par l'OiEau ; mais également au niveau local, avec le GRET, par la mise en place de plateformes locales de l'eau et l'élaboration de plan locaux de gestion intégrée des ressources en eau (PLGIRE) au niveau du sous bassin du littoral nord. »



DÉVELOPPER 100 PROJETS « EAU ET CLIMAT » POUR L'AFRIQUE EN 5 ANS

L'exemple de deux projets d'incubation dans le cadre du partenariat entre l'agence de bassin du Nakanbé (Burkina Faso) et l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Les agences de l'eau contribuent à l'initiative « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique » (2017) au côté d'autres bailleurs de fonds de l'aide publique au développement. Treize projets ont reçu une aide financière des agences de l'eau.

L'objectif de ces projets est d'apporter un appui au montage de projet, sur différents sujets, comme l'amélioration de la connaissance des données hydro-climatiques, l'élaboration de stratégie d'adaptation au changement climatique ... et de favoriser l'accès aux fonds mis à disposition par les bailleurs de la finance « climat ».

Dans le bassin du Nakanbé, deux projets sont déployés.

Un dans le sous-bassin Massili-Ziga, où, en association avec l'agence de l'eau du Nakanbé et les comités de l'eau concernés, un plan d'action triennal a été établi, comportant un détail technique et financier d'une soixantaine d'opérations, dans l'optique de freiner et inverser les phénomènes de dégradation du couvert végétal et de diminution des recharges de nappes (par exemples mise en place de cordons pierreux, sessions de sensibilisation aux bonnes pratiques de labours, reboisement et implantation de haies vives...). Ce plan d'action, en cours de finalisation pour être présenté aux bailleurs internationaux, est évalué à plusieurs millions d'euros.

Le second projet concerne quatre communes localisées dans trois régions différentes (Centre, Centre-sud et plateau central). L'objectif est de promouvoir les pratiques de production agricole garantissant la sécurité alimentaire tout en étant respectueux de la ressource en eau et en organisant la résilience face aux effets du changement climatique. Un plan d'action triennal a été élaboré, avec comme cible la construction de plusieurs milliers de latrines dites « agro-écologiques ». Le plan d'action est estimé à plusieurs millions d'euros.

MARTIN GUTTON,

Directeur Général de l'agence de l'eau Loire Bretagne

A l'issue du 1^{er} sommet international « One Planet Summit » le 12 décembre 2017 à Paris, la France s'est engagée à assurer en 5 ans le développement de « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique ». Les agences de l'eau contribuent à l'initiative au côté d'autres bailleurs de fonds de l'aide publique au développement. Treize projets ont reçu une aide financière des agences de l'eau. L'objectif de ces projets est d'apporter un appui au montage de projet, sur différents sujets, comme l'amélioration de la connaissance des données hydro-climatiques, l'élaboration de stratégie d'adaptation au changement climatique ou encore la définition d'opérations permettant de limiter les effets du changement climatique (lutte contre l'érosion des sols, développement de l'agro-écologie...).

LE PLAIDOYER ET LA SENSIBILISATION

L'implication de la jeunesse dans les processus de concertation des modèles de gouvernance de l'eau : le Parlement des Jeunes d'Artois-Picardie

L'agence de l'eau Artois-Picardie a répondu à ce besoin d'intégration des jeunes aux politiques de l'eau en créant un Parlement de l'eau dédié. En 2021, avec la nomination d'un représentant de la jeunesse et d'un représentant de l'Education Nationale au Comité de bassin d'Artois-Picardie, la voix « de la jeunesse pour l'eau » est reconnue dans l'instance principale de débat dédié à la politique de l'eau. Ce parlement de la jeunesse contribue à l'éducation des jeunes citoyens aux enjeux de l'eau et l'on peut espérer voir les effets de cette prise de conscience se répercuter sur la population dans son ensemble.

THIERRY VATIN,

directeur général
de l'agence
de l'eau Artois-Picardie

« La participation financière de l'agence de l'eau Artois-Picardie représente la part la plus importante du budget du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire. Cette participation permet également d'obtenir le soutien de l'Agence Française de Développement et celui de nombreuses collectivités. »





9^{ME} FORUM MONDIAL
DE L'EAU | DAKAR 2022

AGENDA

	lundi 21 mars				Mardi 22 mars Journée mondiale dédiée aux ressources en eau souterraine			Mercredi 23 mars Journée eau et climat			
8h									Arrivée Thierry Vatin et Isabelle Matykowski (01h05) (AP)	Départ Laurent Roy (RMC) (00h45)	
9h	Cérémonie d'ouverture (9h-10h30?)						Session spéciale de présentation de Water4allSDGs (09h-10h30) (Laurent Roy, RMC au nom de l'inter-agences)				
10h								Segment des villes et collectivités territoriales (9h-12h15)	Session 3C1 - Thierry Vatin : Présentation du projet de gouvernance intercommunale et transfrontalière sur les deux rives du fleuve Sénégal (10h45-12h15) (AP)	Session 3E3 - Evelyn Mina (partenaire AG) (10h45-12h15)	Session Guillaume (10h45-12h15) (AG)
11h	Segment des chefs d'Etat (10h30?-12h)										
12h											
13h											
14h			Inauguration de l'Espace Jeunesse (13h-14h)								
15h				Espace France- La régulation de la gestion de services d'eau potable dans les centres semi urbains (Anne Pelletier Le Barbier) 14h-16h	Session 1F3 : Evelyn Mina (partenaire AG) et Antoine Orsini (RMC) (14h-15h30)			Segment des villes et collectivités territoriales (13h30-15h)	Espace France avec Amiens Métropole : Signature de la convention institutionnelle entre l'AEAP, Amiens Métropole et Santa Catarina (13h-13h30)	Espace France (Isabelle Matykowski + Office français de la biodiversité + MEL) : Restaurer la fonctionnalité des écosystèmes pour l'eau et la biodiversité - Présentation du projet de restauration de la rivière Hem (14h-15h)	Session Evelyn (partenaire) (13h30-15h)
16h	Segment ministériel (14h-17h15)	Table-ronde de synthèse - Outils et moyens (15h45-17h15)						Table-ronde de synthèse - Sécurité de l'eau et de l'assainissement (15h15-16h45)			
17h		Session de restitution du PMJE au FME sur l'Espace Jeunesse (à partir de 15h)			Espace France : Regards croisés autour de l'opérationnalisation de la GIRE à l'échelle locale (SN) (16h-17h)						
18h		Inauguration de l'Espace France (18h)							Assemblée générale du RIOB : Guillaume Choisy au nom des agences (17h-18h) et participation de Christian Lécussan		
19h								Réception pour les membres du CME (18h-19h)			
20h	Arrivée d'Alain Gest, Eric Maquet et Stéphane Dapsance (Amiens Métropole) (20h35) (AP)										
21h											
22h								Repas interagences + CB (hôtel Radisson de Diannadiou, 20h)			
									Arrivée de JL Cazaubon et sa délégation région Occitanie (partenaire AG) (20h35)		
									Soirée PFE à la Résidence de France (heure à préciser, à partir de 18h)	Départ d'Eric Maquet et Stéphane Dapsance (Amiens Métropole) (23h15) (AP)	

Date		Jeudi 24 mars Journée eau, assainissement et genre				vendredi 25 mars		
			Départ Isabelle Savariego et Alain Gest (Amiens Métropole) (00h45) (AP)		Départ Antoine Orsini (RMC) (02h35)	Départ Thierry Vatin (00h45) (AP)		
3E1 - Choisy (2h15)	Panel de haut niveau "Sécurité écologique - sécurité hydrique" HLP11 (LB au nom de l'inter-agences) Thierry Burlot + Ministre malgache de l'EHA (partenaire RMC) (9h-10h30)	Segment des bassins nationaux (9h-12h15)	Segment bassins Thierry Burlot (interagences) + Ministre malgache de l'EHA (partenaire RMC) (10h45-12h15)	Signature AG/OMVS (salle ovale du CICAD) (11h30-12h) (AG)	Espace France - L'inclusion des jeunes et des femmes dans la gouvernance de l'eau (Isabelle Matykowski + SEE + Alexandre Ledoyen) (11h-12h)	Session 3E4 - Le mécanisme des 1% (André Viola - AG) (9h-10h30)	Synthèse des travaux (9h-10h30)	8h45-13h30 atelier de partage avec les industriels de la zone de Niayes organisé par le GRET
	Sessions 1F4 - David Karm (partenaire LB et partenaire SN) (10h45-12h15)					Sessions 1F1 Andrea Borges (partenaire brésilien LB et partenaire burkinabé SN) (10h45-12h15)	Cérémonie de clôture (10h45-12h)	
3E2 - Minare (15h)	Session 3A2 - GIRE à Madagascar/Développer les compétences (partenaire RMC et partenaire burkinabé SN) (13h30-15h)	Segment des bassins transfrontaliers (13h30-15h)	Espace Jeunesse - Alexandre Ledoyen : Pour un plan d'urgence de gouvernance inclusive des défis liés à l'eau (12h-13h)		Session 1F2 - Isabelle Matykowski : Les communes gardiennes de l'eau avec la MEL (13h30-15h) (AP)			
	Session 3C3 - Marie-Hélène Aubert (LB) et Albert Goula (partenaire LB) (13h30-15h)		Table-ronde de synthèse - Coopération (15h15-16h45)	Cérémonie de clôture de l'Espace Jeunesse (15h-17h)		Célébration des 10 ans de la mobilisation jeunesse dans le cadre du FME avec SIE (15h-17h)	Espace France - Protéger les littoraux de la source à la mer : Stéphane Haussoulier + Parc national du Saloum + Initiatives pour l'avenir des grands fleuves (15h-16h)	
					Espace France Gouvernances innovantes (AG) (17h-18h)			
phane (15h)	Départ délégation Seine-Normandie (23h15)					Départ délégation AG (23h15)		



Contact presse

Service presse de Bérangère Abba,
secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargée de la Biodiversité

Tél : 01 40 81 18 11

Mél : presse.abba@ecologie.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
